

NON A LA RÉPRESSION SYNDICALE A LA POSTE !!!!

Tous les témoignages réunis prouvent que cet agent n'a commis aucune faute, la volonté de le sanctionner démontre que la poste préfère la répression au dialogue social.

Son seul tort, s'être battu pour des conditions de travail décentes et contre la casse du métier de facteur.

Cette attaque est une agression envers les représentants syndicaux, quelque soit leurs appartenances, contre tous les postiers qui n'acceptent pas la dégradation de leurs conditions de travail.

Les syndicats **SUD, CGT, FO**
exigent l'arrêt immédiat des procédures contre Jean Pierre !

SIGNONS MASSIVEMENT LA PETITION !!!!

par le bureau de :

Noms	Prénoms	Grades	signature

Noms

Prénoms

Grades

signature